

FRANCO CARRASCO : Veuillez prendre place, cette séance va commencer dans trois minutes. Cette séance va commencer, veuillez lancer l’enregistrement. Équipe technique, veuillez lancer l’enregistrement.

Bonjour, je suis Franco Carrasco et je m’occupe de cette séance bienvenue à cette séance conjointe entre le Conseil d’Administration et l’unité constitutive des entités non commerciales. Cette séance va suivre les normes de conduite de l’ICANN.

L’interprétation pour cette séance va inclure le français, l’anglais, l’espagnol, le chinois, le russe et l’arabe. Veuillez donner votre nom lorsque vous prenez la parole, précisez dans quelle langue vous allez parler, parlez à une vitesse raisonnable pour les interprètes.

Cette discussion va avoir lieu entre le Conseil d’Administration et le NCSG. Par conséquent, nous ne prendrons pas les questions du public. Vous pouvez utiliser le chat de Zoom dans le format indiqué. Tous les messages envoyés aux participants seront lus par tous les participants et par les hôtes de cette réunion.

Je donne maintenant la parole à la présidente du Conseil d’Administration de l’ICANN, Tripti Sinha.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

et NCSG

FR

TRIPTI SINHA : Merci beaucoup. C’est la deuxième séance d’aujourd’hui. Je vais donner maintenant la parole à Chris qui va présider cette séance.

CHRIS BUCKRIDGE : Merci beaucoup, Tripti. Je suis Chris Buckridge et j’ai été nommé par l’unité constitutive des entités non commerciales. Par conséquent, je vais participer à la réunion d’aujourd’hui en tant que tel.

C’est la première fois que je participe à cette réunion et je suis ravi d’être ici. Je veux rendre hommage à mon prédécesseur qui a fait un très bon travail et qui a bien travaillé avec l’unité constitutive des entités non commerciales. Nous le remercions.

Nous avons une série de thèmes que nous devons aborder aujourd’hui. Il y avait des doublons entre ce que le Conseil avait demandé et ce que le NCSG avait demandé. Je vais maintenant vous donner la parole pour que vous nous parliez un petit peu de ces questions.

JULF HELSINGIUS : Merci Chris.

Je suis Julf Helsingius, je suis le président du NCSG et bonne chance pour ceux qui devront traduire mon anglais, ce ne sera pas toujours peut-être facile. En tout cas, merci Chris. Je suis heureux de voir ici quelques personnes qui ont pris place ici dans la salle.

Par conséquent, je dirais que oui, nous avons organisé de manière traditionnelle cette réunion. Il y a eu quelques variations. Lors de la réunion de Hambourg, il y a eu de nombreuses questions que nous n’avons pas pu toutes aborder. Je pense que cette fois, si nous voulions avoir davantage de discussions informelles avec le Conseil et par conséquent, nous allons seulement aborder quelques questions de façon à avoir davantage de temps pour le débat.

Je vais commencer par notre première question, à savoir que nous avons remarqué que l’évaluation des risques est faite et peut aussi concerner les droits humains. Et c’est bien de faire une évaluation de ces droits humains. Comment travailler dans ce domaine ?

CHRIS BUCKRIDGE : Pour répondre à cette question, nous allons donner la parole au président du comité, James.

JAMES GALVIN : Bonjour, je suis James Galvin.

Je pense qu’ici, le point le plus important, la chose la plus importante à dire et que le Conseil nous soutient beaucoup et tient compte des questions liées aux problèmes des droits humains. Et je pense que dans ce cadre-là, il est important de dire que l’on analyse toujours les problèmes liés aux droits humains. C’est une des révisions que réalise le Conseil et par conséquent, l’évaluation de l’impact sur les droits humains est un point que nous connaissons bien et que nous analysons en général.

et NCSG

FR

Je peux aussi vous dire que le Conseil va toujours tirer profit des commentaires de la communauté dans la mesure où la communauté peut avoir certaines préoccupations concernant les droits humains liés à des résolutions ou recommandations. Cela inclut certaines justifications soumises au Conseil et à ce moment-là, le Conseil va prêter davantage d’attention à cet aspect de la question.

Maintenant, si on retourne un petit peu justement la question, on doit se demander si les réponses qu’on peut vous donner aujourd’hui vous satisfont ou si vous souhaitez aborder un peu plus approfondir un peu plus cela.

JULF HELSINGIUS :

Merci.

Je vais maintenant donner la parole à Farzaneh.

FARZANEH BADIEI :

Nous avons fait une évaluation des droits humains au cours de ces 20 dernières années dans l’industrie des techs en général et il y a différents types d’évaluation des droits humains. Bien sûr, cela peut être rapide si vous regardez un cadre général. Ensuite, on peut regarder aussi quelles sont les décisions qui ont été prises et voir si elles ont des impacts sur les droits humains ou pas. Et à ce moment-là, c’est une question à laquelle on peut répondre par oui ou par non. S’il n’y a pas d’impact des droits humains, c’est une chose ou s’il peut y avoir des impacts.

En tout cas, nous avons fait une évaluation de risques. Nous avons des experts qui travaillent dans ce domaine au NCSG. Ces experts peuvent analyser ces résolutions dans le détail. Une de mes activités préférées, justement, est d’analyser vos résolutions et d’essayer de voir quel type de décisions vous avez prises, si elles peuvent avoir un impact sur les droits humains. Ce n’est pas toujours le cas, mais il faut considérer cela, savoir si lorsqu’on prend des décisions de ce type si cela peut avoir un impact sur la confidentialité dans le domaine des forces de l’ordre pour accéder aux données d’enregistrement si on doit prendre une décision de ce type. Si on prend une décision de cet ordre-là, il faut analyser tout cela du point de vue des droits humains, c’est une chose positive.

Nous ne disons pas que cette évaluation des droits humains est faite et qu’ensuite on va modifier les décisions prises. Non, ce que nous disons, c’est qu’il faut justifier certains aspects de la résolution et dire que oui, il y a des droits humains qui pourraient être lésés ici.

TRIPTI SINHA :

Merci Farzaneh. Comme James l’a dit, c’est un point très important. Les droits humains sont très importants et le Conseil va tirer profit de certaines informations ascendantes puisque ce sont des informations qui proviennent de la communauté, certaines évaluations, certaines considérations qui nous parviennent sous la forme de conseils. Parfois, ce qu’on doit faire, c’est d’équilibrer cela avec notre mission, nos valeurs et autres engagements. C’est un thème très important.

et NCSG

FR

C’est bien cette réunion qui a lieu aujourd’hui, cette discussion ; cet échange est une bonne chose. Je pense que formaliser tout cela sous la forme d’une recommandation du bas vers le haut serait une bonne chose pour que tout le monde puisse avoir voix au chapitre et donner son opinion sur cette question.

MANJU CHEN :

Je suis la représentante du NCSG au Conseil et auprès du conseil de la GNSO. Je suis également la présidente du comité.

Je pense qu’on pourrait faire une recommandation au conseil de la GNSO pour inclure une liste de vérification avec une petite série de questions et un rapport préliminaire au processus d’élaboration de politiques pour voir quels sont les mécanismes concernant l’évaluation de l’impact des droits humains. Cela a été adopté par le Conseil. Je vais vous fournir cette liste. Si vous êtes intéressés, je peux vous la fournir. Je pense que ce serait une bonne référence concernant cette évaluation des droits humains.

TRIPTI SINHA :

Oui, bien sûr. Si vous pouvez nous en faire part, ce serait fantastique. Est-ce que mes collègues ont d’autres choses à ajouter ?

CHRIS BUCKRIDGE :

Edmond ici lève la main. Il n’est pas ici, mais je crois qu’il veut prendre la parole. Allez-y, Edmond.

et NCSG

FR

EDMON CHUNG :

Je voudrais ajouter un petit peu à ce que Tripti a dit.

Vous avez parlé de cette liste, c’est très utile. Mais comment intégrer cela au travail du Conseil d’Administration ? Le Conseil doit analyser cela, bien sûr. Et un des points sur lesquels le Conseil a travaillé dans le passé, c’est le cadre d’intérêt mondial de l’intérêt public. Ajouter cela au cadre des droits humains, ce serait peut-être une possibilité intéressante pour le Conseil. On pourrait considérer cela.

Ceux d’entre vous ici présents, certains se souviennent un petit peu que tout cela est lié aux statuts constitutifs, à la mission de l’ICANN. Tout cela s’encadre dans le travail de l’ICANN et peut correspondre à ces considérations sur les droits humains qui figurent dans le statut constitutif de l’ICANN et cela pourrait être très utile.

CHRIS BUCKRIDGE :

Jim, allez-y.

JAMES GALVIN :

Un commentaire final. Je pense que c’est intéressant ici. Je ne sais pas combien de temps vous avez à consacrer à ce type de choses, mais je dirais que le problème des droits humains devient de plus en plus visible. Ce serait une bonne chose que le Conseil d’Administration fournisse certaines analyses lorsqu’on parle de résolution, d’expliquer l’influence que les problèmes des droits humains peuvent avoir dans les décisions que le Conseil prend, de façon que ce soit plus visible pour la communauté, qu’elle sache que le Conseil tient compte de tout cela.

et NCSG

FR

Comme Tripti l'a dit, nous aimerions vraiment avoir des précisions dans ce domaine et connaître vos suggestions aussi à ce propos.

JULF HELSINGIUS :

Merci beaucoup. Je pense que c'est très encourageant et nous pourrions demander que tout cela soit fourni au Conseil.

Nous allons passer au point suivant de notre réunion qui est lié à la séance de participation et à la séance de préparation de l'ICANN79. Nous avons quelques commentaires, pas seulement à propos des contenus. Le problème c'est surtout que jusqu'à maintenant, la semaine de préparation ou Prep Week visait à diffuser des informations, surtout pour les volontaires qui étaient loin pour qu'ils puissent revoir certaines réunions et lorsqu'ils avaient le temps, à se préparer.

Une autre chose, c'est l'interaction que l'on peut avoir lorsque l'on est présent aux réunions. Notre préoccupation est que si on change certaines discussions et que ces discussions ont lieu pendant la Prep Week alors qu'on n'est pas présent et que ce sont des discussions pour lesquelles il serait utile d'être présents, nous ne sommes pas tout à fait d'accord.

CHRIS BUCKRIDGE :

Merci. Katrina, allez-y.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup. Merci pour ses commentaires.

Le Conseil d'Administration travaille sur les améliorations en ce qui concerne la participation de la communauté. Une des expériences que nous voulions tester, je suis ravie de voir qu'il y a déjà des idées, des propositions pour cette expérience qui est la Prep Week. Revenons un petit peu. Je vais vous donner quelques informations.

Après chaque réunion de l'ICANN, le Conseil y réfléchit, regarde ce qui s'est passé, essaie de voir ce qui s'est bien passé, ce qui ne s'est pas si bien passé que cela. Nous avons constaté que nous devons mettre en place un processus d'amélioration continue plus formel. Comment faire cela ? Comment nous assurer que nos communications auprès de la communauté sont considérées comme plus intéressantes pour les membres de la communauté et sont considérées comme utiles ?

C'était un petit peu dans le cadre de ce processus que vous avez sûrement tous constaté que votre interaction avec le Conseil a changé. Nous essayons d'aller toujours un peu plus loin dans ce sens et d'ajouter quelque chose, d'améliorer toujours les choses.

Cette expérience qui visait à ce que cela se fasse dans le cadre de la Prep Week, l'objectif était de tester ce système. On est tous très occupés, on a du mal à trouver le temps d'interagir et d'assister à certaines réunions. Par conséquent, on pensait peut-être que la Prep Week serait le moment où notre communauté se prépare et a déjà laissé de côté certain temps pour écouter certaines réunions qui les intéressent. C'est pour cela que cette expérience s'est faite dans le cadre de la Prep Week.

Outre tout ce que je viens de dire, vous savez que nous avons pris des notes pendant cette séance et que ces notes seront incorporées au rapport final de l’ICANN79, ce qui signifie que nous allons inclure les discussions bilatérales dans ce rapport ainsi que vos commentaires et les commentaires qui seront faits concernant la Prep Week et cette séance de participation.

Je viens de survivre à une autre réunion. Juste pour vous dire que cela fait déjà longtemps que nous nous sommes retrouvés pour cette mise à jour lors de notre dernière réunion en présentiel et ce n’était pas très productif. La première Prep Week en mars 2019 a été lancée et pendant la Prep Week, on avait davantage de mises à jour. Plutôt que de perdre du temps pendant les réunions en présentiel, on avait de la place pendant les interactions en présentiel pour davantage de discussions et de consensus.

Maintenant, un argument en plus par rapport à ce type de séances de communication pendant la Prep Week. Je crois que l’idée, c’est d’avoir quelques points de départ dans la réflexion. À quoi peut-on s’attendre lors de la rencontre en présentiel ? Cela nous permet aussi peut-être de réfléchir aux points qui sont soulevés pendant les discussions et de les amener lors de nos rencontres en personne et ainsi avoir davantage de sujets à discuter. C’était l’idée.

On peut absolument faire cela en dehors de la semaine, mais je voulais simplement vous dire un petit peu la logique qui était derrière tout cela est derrière le choix de la Prep Week. Mais comme d’habitude, les feedbacks, les idées, les sujets, nous souhaitons tout entendre pour nos

et NCSG

FR

interactions futures. Le processus s’améliore continuellement et je crois que nous sommes tous d’accord au Conseil là-dessus.

Désolée d’avoir été un peu longue. Chris.

CHRIS BUCKRIDGE :

Pas de problème, Katrina.

Je vois des membres de la NCSG qui souhaitent s’exprimer peut-être.

TOMSLIN SAMME-NLAR :

Oui, merci Chris. Je suis responsable des politiques à la NCSG. Je voulais dire qu’il y a peut-être autre chose.

Avoir ces conversations pendant la Prep Week comme le disait Katrina est utile. On pourrait peut-être aussi réfléchir aux séances parallèles. Et il y a la question des volontaires. Si nous considérons que c’est vraiment utile d’avoir cette séance pendant la Prep Week, on pourrait peut-être réfléchir à la question du nombre de volontaires qui sont disponibles de la NCSG pour que ces personnes puissent participer aux séances parallèles en même temps, parce que je crois que c’était un des problèmes que nous avons eus.

La communauté avait dit que pour leur part ils avaient en fait alloué des séances à certaines personnes. Ils s’étaient préparés, mais pour nous, c’est toujours un peu compliqué d’avoir suffisamment de personnes qui se rendent à ces différentes séances. Voilà, c’est quelque chose à quoi

et NCSG

FR

on peut réfléchir. Je n’ai pas de réponse là-dessus, mais comment pourrait-on aider les communautés qui ont un problème en termes de nombre de volontaires ? Comment est-ce que ces communautés-là peuvent avoir un nombre de participants équitable en dépit de cet enjeu ?

CHRIS BUCKRIDGE : Merci Tomslin. Sally, merci d’avoir été patiente. Désolé.

SALLY COSTERTON : Merci beaucoup. C’est un excellent feedback. Par rapport à ce que disait Katrina, je voulais revenir sur certains détails.

L’équipe du personnel qui a mis en place ce travail rassemblera tous les retours que nous avons eus. Nous avons eu beaucoup de retours sous différentes formes, il y a eu un feedback sur le format et ce que vous venez de dire, c’est la première fois que je l’entends, mais je crois que vous avez tout à fait raison. Nous avons parlé de manière globale, mais par rapport à la NCSG, c’est très important. Il y a d’autres groupes qui auront le même type d’enjeux.

Ce dont on parle ici, c’est plus global. Quel est le bon moment pour promouvoir la séance ? Ou alors quel est le poids qu’on donne à différents sujets ? Comment donner suffisamment de temps aux gens de la communauté pour s’organiser, pour communiquer aux membres ? Si vous avez des retours, l’équipe du personnel, j’imagine qu’elle vous contactera, mais n’hésitez pas à nous contacter aussi. Nous souhaitons tout simplement avoir vos retours. Nous allons tout

rassembler et ensuite nous vous dirons ce que nous avons entendu et la prochaine fois, nous prendrons en compte tous ces retours. Il y aura certainement des conflits entre ces retours, mais on pourra au moins se dire « Voilà ce qu’on a entendu. Nous allons faire ceci et cela. Et vous, qu’est-ce que vous en pensez ? » Et ensuite, on pourra se mettre d’accord.

En tout cas, merci beaucoup pour les détails de vos retours parce que je crois que c’est ce qui fera la différence et qui nous permettra de réfléchir à comment procéder pour la suite.

DANKO JEVTOVIC :

Il serait peut-être bon de n’avoir rien en parallèle et également d’être averti à l’avance, mais parfois ce n’est pas évident.

J’ai eu du mal à participer à la Prep Week parce que j’étais au ski. J’ai quand même réussi à participer à certaines réunions qui étaient l’après-midi. Malheureusement, j’en ai raté d’autres qui m’intéressaient.

Mais comme cela a été expliqué en termes de collecte de données et j’ai travaillé aussi avec Katrina, nous avons remarqué que nous essayons d’éviter le silence. La situation est telle que nous sommes là, nous discutons, nous avons des membres de la communauté dans la salle, mais il y a des membres de notre partie prenante qui ne sont pas là.

Et Katrina a mentionné le rapport. Je crois que cela a été bien accepté. Mais il est bon de reconnaître que la chose la plus positive ici, ce n’est pas simplement que l’expérience a réussi en dépit des enjeux, mais que nous pouvons nous améliorer.

Lors de la séance précédente avec la GNSO, nous avons parlé du programme des subventions et de la discussion sur la recommandation 7, mais c’est aussi important pour d’autres parties prenantes, donc cela fera partie du rapport. L’idée, c’était de sortir de ces silos de la communauté et de passer à des sujets. Mais comme on ne pouvait pas mettre tous les sujets les uns à côté des autres, on a tendance à penser de manière parallèle. Vous l’avez expliqué, ce n’est pas idéal parce qu’on ne peut pas tout suivre. Ce n’est pas seulement pour vous, mais c’est quelque chose qui s’applique à d’autres et que d’autres nous ont dit.

Nous allons y réfléchir. Mais nous vous demandons aussi à vous et aux communautés de nous faire des suggestions d’amélioration. Nous sommes là pour mettre en œuvre mais nous n’avons pas toutes les meilleures idées.

JULF HELSINGIUS :

Merci.

Je souhaite encore mettre l’accent sur le fait que l’interaction elle-même, c’est très utile. Nous sommes tout à fait d’accord par rapport à cette idée. Le problème, c’était le timing. Peut-être que deux à trois semaines plus tôt, cela aurait été mieux pour nous.

Troisième question maintenant : comment réagir lorsqu’il y a des urgences inattendues qui ne sont pas nécessairement couvertes par nos procédures ? Je crois que Farzaneh va nous donner des exemples.

et NCSG

FR

FARZANEH BADIEI :

On ne voulait pas parler uniquement du point .lb, c’était simplement un exemple. L’IANA a fait un excellent travail de gestion de cette question pendant la crise et elle gère les accidents, mais nous ne savons pas exactement ce qui se passe. Nous ne recevons pas nécessairement les informations. On ne sait pas exactement ce qui se passe en termes de redélégation, si cela va se faire ou si le ccTLD est en situation de crise à cause d’un accident à cause d’un opérateur technique ou alors peut-être qu’il y a la guerre dans le pays ou qu’il y a un changement au niveau gouvernemental, par exemple pour le .af.

Donc, nous nous demandions s’il pourrait y avoir un canal d’informations pour nous mettre à jour sur ce qui se passe. Où en sommes-nous ? Où en est le pays ? En termes de sa recherche de nouvel opérateur, est-ce que c’est ce qui se passe ? Simplement pour être au courant et pour davantage de transparence, en particulier pendant les crises. On aimerait bien avoir au moins un calendrier. Voilà où on en est.

Par exemple l’Afghanistan, le .af est stable. Il y a un opérateur qui travaille et qui est stable et si ce n’est pas le cas, il sera sans doute bon de le savoir, de savoir qu’il cherche quelqu’un ou que le ccTLD n’est tout simplement pas géré, parce que ceci arrive. Et des situations telles que celle du .lb se produisent. Récemment encore, pour le .af, on ne savait pas ce qui se passait, qui était responsable du .af, si ce gestionnaire était actif, surtout après l’arrivée au pouvoir des talibans.

Nous suggérons simplement qu’il serait bon d’avoir un calendrier. Bien sûr tant qu’il n’y a pas de danger pour qui que ce soit, tant qu’il n’y a pas d’intrusion dans les affaires internes, il serait bon de mieux comprendre

et NCSG

FR

quel est le statut de ce ccTLD du point de vue de l’opérateur technique.
Est-ce qu’il y a un opérateur ou est-ce qu’ils cherchent quelqu’un ?

Désolée, je me suis un peu étendue là-dessus.

CHRIS BUCKRIDGE : Merci Farzaneh.

Je crois Katrina maintenant.

KATRINA SATAKI : Je vais sans doute être plus bavarde que vous, Farzaneh.

Tout d’abord, j’ajoute une petite correction. Il n’y a pas de redélégation ; le terme c’est transfert, conformément au RFC 1591, avec un rapport qui a été publié en 2014. Mais le terme redélégation existe à l’ICANN, mais cela ne fait pas partie du RFC 1459. Et le groupe de travail a dit qu’il fallait parler de transfert lorsqu’on fait référence à cela parce que c’est ce qui correspond au RFC ; donc on utilise le terme de transfert.

À propos de l’essence en elle-même, l’IAN n’a pas de politique. Il faut faire une différence entre les gTLD et les ccTLD. Les gTLD génériques ont certaines protections qui sont installées par des systèmes libéraux. Et ce n’est pas le cas des extensions géographiques ou ccTLD. Par conséquent, si on regarde les processus en place, on peut approfondir cela et l’IANA serait l’organisation la plus adéquate pour fournir des données sur ce processus. En tout cas, ils ont une équipe qui contrôle

tout cela 24 heures sur 24, sept jours sur sept et ils se rendraient compte rapidement s’il y a un problème, une urgence réelle.

En ce qui concerne le processus de transfert au niveau des ccTLD, toute la documentation, tout ce qui concerne ce processus est confidentiel et géré par l’IANA pour s’assurer qu’aucune partie ne peut être lésée au cours de ces discussions. Ils ont une procédure très claire pour garantir un transfert sans problème, sans surprise.

Je dirais que vous avez mis le doigt sur le problème, justement. Il faut que cela ne mette pas les gens en danger. Ce qui s’est passé en Afghanistan, je sais personnellement qu’il y avait des situations qui étaient dangereuses pour les personnes. Si quelque chose était publié, cela pouvait léser des personnes.

Est-ce que quelqu’un a quelque chose à ajouter ici ?

PATRICIO POBLETE :

Dans le cas du Liban, il y a eu une crise, il y a eu le décès du gestionnaire, il n’y avait pas de système en place pour le remplacer. Cela a fait que l’organisation de l’IANA a dû introduire un système pour nommer quelqu’un d’autre. Ils en ont informé la ccNSO, je le sais. Il y a peut-être aussi d’autres parties de la communauté qui étaient au courant. Ensuite, un processus normal a été mis en place pour nommer un gestionnaire de ce ccTLD. L’IANA a toute une procédure qui est prévue pour ce faire. Ici, l’objectif est de s’assurer que ces procédures sont respectées. Le Conseil d’Administration a fait une analyse et il est

et NCSG

FR

parvenu à la conclusion que cette procédure avait été suivie correctement.

KATRINA SATAKI :

Je voudrais ajouter ici quelque chose au niveau des politiques. La ccNSO va élaborer certaines politiques et je dirais que la ccNSO a un mandat assez étroit dans les statuts constitutifs de l'ICANN. Et actuellement, Patricio a raison, dans le cas de .lb, pour nommer un gestionnaire, on a consulté certaines personnes et une des choses qui a été indiqué par l'IANA était qu'il fallait s'assurer qu'il n'y ait pas une lacune. La ccNSO est en train d'analyser ces possibilités de lacunes, elle est en train de considérer aussi l'élaboration d'un PDP formel ou du besoin d'un PDP à ce propos.

CHRIS BUCKRIDGE :

Jim.

JAMES GALVIN :

À ce propos, je voudrais rebondir un peu sur ce qui vient d'être dit. Il y a des préoccupations concernant les opérations de l'IANA. Je me demande si cela est vrai, si outre ce que Katrina et Patricio ont dit, on pourrait ajouter autre chose.

FARZANEH BADIEI :

J'ai commencé par dire que nous avons été pris par surprise. Nous ne savions pas comment c'était arrivé, quelle était la situation, ce qui se passait pour .lb. Je pense peut-être qu'il faudrait avoir une mise à jour

sur ce point-là concernant les statuts du ccTLD, les gestionnaires, leur contact, leur point d’information, savoir comment les contacter. Parce que parfois, par exemple un journaliste vient nous voir et nous dit : « Qu’est-ce qui se passe ici ? » On ne peut pas leur donner de détails concernant la situation de ce ccTLD à un moment donné si ce système traverse une crise.

Je pense que pour une question de santé de l’environnement en général, je crois que ce serait bien d’avoir quelques informations pour savoir où on en est, qui est le gestionnaire, qui fait fonctionner ces ccTLD, s’il fonctionne, ce type de choses basiques.

JAMES GALVIN :

Merci. Ce que je voudrais ajouter ici, ce sont deux choses.

D’abord à propos de .lb, cela a été une surprise pour l’IANA et c’est ce que Katrina et Patricio essayaient de dire. C’est ce que vous dites aussi, bien sûr. C’est une situation unique en son genre. Il n’y avait pas de politiques ni de procédures dans ce domaine à mettre en œuvre.

Le deuxième point, c’est que ce que Katrina et Patricio expliquaient, c’est qu’il y a un processus ou une politique pour le transfert des TLD. Et l’IANA réalise et applique cette politique, cette procédure pour s’assurer que tout ce processus qui est confidentiel est mis en œuvre. On ne sait pas que ce processus a lieu jusqu’à ce qu’il soit terminé et à ce moment-là, cela est rendu public. Cela ne doit pas être visible, la communauté ne doit pas s’en rendre compte. Dans une situation de type comme dans toute autre situation, si on a des questions

et NCSG

FR

concernant le statut de ce ccTLD, il faut poser des questions à l’IANA. Mais contrairement aux gTLD qui sont soigneusement couverts par l’Org, les ccTLD ne sont pas couverts par l’Org. Les ccTLD ont leur propre plan de résilience et doivent l’exécuter. L’IANA ne participe que lorsqu’il y a une question de transfert. À ce moment-là, quand il y a un transfert, on va voir les responsables de l’IANA, pour consulter. Je pense que j’ai répondu à vos questions et vos préoccupations.

JULF HELSINGIUS : Oui, je crois que c’était clair. Nous vous remercions.

FARZANEH BADIEI : Peut-être que nous pourrions essayer de ne pas être surpris. Nous mentionnons tout cela parce que peut-être qu’on aurait dû considérer la possibilité d’avoir des mesures de transparence pour protéger les gens et parce que le ccTLD serait ainsi mis à jour pour toutes les personnes qui ont un certain intérêt dans le fonctionnement du ccTLD.

KATRINA SATAKI : En tout cas, ce sont les ccTLD qui doivent en décider. Ce n’est pas une décision qui dépend du Conseil et non plus du NCSG parce que ces décisions dépendent des pays. Il y a une souveraineté des pays qui existe aussi dans le monde virtuel. Les politiques élaborées pour les extensions géographiques sont élaborées par la ccNSO et il y a tout un champ d’action qui est limité.

et NCSG

FR

CHRIS BUCKRIDGE : Merci beaucoup. Je pense que c'était une discussion très intéressante et approfondie. Je vous en remercie bien.

Il nous reste encore une demi-heure. Je crois que nous avons répondu à la question qui venait du NCSG. Une des questions posées par le Conseil concernant la participation aussi lors de la semaine de préparation.

La dernière question était un peu une question ouverte. Cette question porte sur le SMSI +20 et la révision du SMSI, si c'est une priorité pour ICANN Org et si l'on pourra mettre en place une stratégie de communication à partir de ce document. Les membres du NCSG suivent ces discussions et je dirais que la question était si les membres du NCSG ont une opinion concernant cela concernant des stratégies ou des approches qui pourraient être utiles ou que l'on pourrait considérer ici dans ce cas.

JULF HELSINGIUS : Je vais commencer par un commentaire général. Je pense que le modèle multipartite a besoin du plus grand nombre de défenseurs possible. C'est un point important.

Et s'il est possible aussi, il y a Bruna qui ne pouvait pas être là mais qui est en ligne et qui a beaucoup participé à tout cela. On va lui demander si elle peut prendre la parole. Vous avez la parole, on vous voit, on voit votre nom sur l'écran. Est-ce qu'on peut donner la parole à Bruna, lui permettre d'allumer son micro ?

et NCSG

FR

BRUNA SANTOS :

Est-ce que vous m’entendez ? Parfait, merci. Merci à tous. Je ne voulais pas vous interrompre. Je sais qu’il y a des aspects techniques ici qui entrent en jeu.

En tout cas, nous trouvons que cette idée est tout à fait utile. C’est une bonne idée. Il y a une série sur les questions liées aux délais. Nous sommes actuellement à un point d’inflexion de l’histoire du modèle multipartite dans lequel il y a encore des questions, des réflexions qui sont utiles. Je pense que c’est important pour l’ICANN pour la communauté technique de faire un plaidoyer sur la façon dont ce type de modèle multipartite est important et qu’on peut le reproduire dans différents secteurs.

Je pourrais parler d’une campagne plus large. Tous ceux qui veulent participer à ce plaidoyer, par sa pertinence et son histoire, je voulais vous dire qu’au NCSG, nous voulons aider dans la mesure où nous pouvons le faire et nous espérons qu’on vous retrouvera au forum de haut niveau au mois de mai et dans d’autres espaces au moment de ce processus. Merci.

CHRIS BUCKRIDGE :

Merci Bruna.

Est-ce qu’il y a d’autres personnes qui veulent prendre la parole ? Des commentaires ?

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup, Bruna.

Je souhaitais vous rappeler à tous la suite de notre discussion. Nous avons un réseau de coordination du SMSI pour tout le monde, à la communauté de l’ICANN et au Conseil d’Administration pour faire justement ceci, donc de partager les ressources, s’assurer que nous sommes aussi coordonnés que possible. Ce n’est pas l’ICANN qui dirige, c’est simplement une facilitation de la coordination. Nous allons vous en parler davantage jeudi lors de la réunion sur les questions gouvernementales, législatives et géopolitiques – je crois que c’est le titre. N’hésitez pas à participer à cette réunion, nous allons dire ce que nous sommes en train de faire pour encourager vraiment les discussions dans ce groupe. Nous allons mettre en place une liste, nous allons partager les documents sur le site web de manière à avoir accès à des messages de contenu. Et si les gens sont intéressés, nous sommes tout à fait prêts à lancer un appel de coordination régulier. C’est entièrement ouvert. C’est de cela que parle Bruna. N’hésitez pas à venir me parler, on peut organiser un briefing pour la NCSG si cela vous est utile. Mais voilà, c’est quelque chose que nous allons lancer jeudi. Merci beaucoup, Bruna.

CHRIS BUCKRIDGE :

Je regarde un peu s’il y a d’autres personnes qui souhaitent commenter là-dessus. Je vous disais qu’on ne durerait pas une demi-heure là-dessus. Manju, allez-y.

et NCSG

FR

MANJU CHEN :

Je pense qu’on peut passer à la suite. Mais ma question, c’est que par rapport à cette question du Conseil d’Administration, je comprends bien que celle-ci est personnalisée. Mais il y a d’autres groupes qui ont posé cette question. Il y a d’autres personnes et notre groupe pareil qui ont beaucoup de connaissances et d’intérêt pour ce sujet. Je voudrais qu’on partage un peu sur ce que nous pensons et pourquoi c’est important. Peut-être que Farzi peut intervenir là-dessus ?

FARZANEH BADIEI :

Merci.

Par rapport à la NIS2, il y a des malentendus je crois et il y a aussi des préoccupations. Et la crainte, c’est que toutes les mesures sur la protection de la vie privée qui ont eu lieu grâce au RGPD pourraient être plus ou moins défaites. Au sein de la communauté avec la NIS2, les gens dans la communauté se disent : « Tout ce qu’on a fait en termes d’expurgation des informations à caractère personnel pour les titulaires de nom de domaine et tout le travail sur le mécanisme d’accès, tout ceci, il faudra se débarrasser des sauvegardes. » C’est la communauté qui nous a parlé de cela. Donc, il y a ces malentendus.

Mais il y a quand même aussi des risques dans la directive en elle-même. Ce qui nous inquiète, c’est que certains prétendent que l’ICANN devrait être conformes avec cette directive ou alors c’est la question, et cela aurait des implications sur notre travail. Voilà, c’était ma tentative pour vous faire part de nos soucis. Mais Stephanie a davantage d’informations sur les questions de protection de la vie privée en lien

et NCSG

FR

avec la NIS2. Stephanie, est-ce qu’on pourrait vous entendre ? Est-ce que votre micro pourrait fonctionner ?

STEPHANIE PERRIN :

Oui. C’est assez frustrant. Nous le savons tous dans le contexte des discussions RDS et des négociations, lorsqu’on a élaboré la politique, ICANN Org n’a cessé de dire : « Il faut aller parler à Bruxelles, aux superviseurs de la protection des données pour avoir leurs opinions, etc. » Là, on a une directive et les superviseurs des autorités de recommandations ont fait un énorme travail et ont vraiment rédigé quelque chose d’assez complet dans le cadre de la consultation NIS2. Et dans tous les groupes auxquels j’ai participé, j’ai demandé si on pouvait lire l’opinion et en fait, personne ne l’a jamais fait.

Si je comprends bien la directive NIS2, c’est une des favorites des autres groupes de parties prenantes, mais ce n’est pas le cas de notre groupe. Nous comprenons le besoin politique de la présence de cette NIS2, mais tant qu’elle ne sera pas adoptée comme loi par les États membres, elle n’aura pas d’impact réellement concrètement. Mais on peut au moins lire ce que les superviseurs de la protection des données ont dit. Mais nous ne pensons pas que ceci changera notre politique. Je pense que vous pouvez au moins comprendre notre frustration. On tourne en rond et c’est le cas depuis que ceci existe, donc c’est frustrant.

CHRIS BUCKRIDGE :

Merci beaucoup d’avoir mentionné ceci. Je suis heureux que nous ayons suffisamment de temps à l’ordre du jour pour en parler.

et NCSG

FR

Becky.

BECKY BURR :

Merci.

C’est une question dont on a beaucoup entendu parler dans la communauté et plusieurs fois, on nous a dit de façon officielle qu’il y avait des travaux en matière de politiques qui devraient être effectués par l’ICANN pour permettre au bureau d’enregistrement et aux opérateurs de registre d’être conforme à la NIS1. Pour être très clair, l’ICANN a bien considéré la question et nous ne voyons rien en termes de politiques ou d’obligations contractuelles ou autres obligations qui rendent impossible, difficile, incohérente la conformité des opérateurs et des bureaux d’enregistrement à la NIS2. Nous avons demandé à d’autres groupes dans le cadre de l’ICANN79 de venir nous dire pourquoi ils ont cette idée en tête pour pouvoir un petit peu entrer dans le vif du sujet. Voilà où en est la conversation.

S’il y a une politique de l’ICANN, s’il y a une disposition dans les contrats de l’ICANN qui est incohérente avec la loi de certains opérateurs de registre ou bureaux d’enregistrement, il nous faut nous en occuper. Mais pour l’instant, nous n’avons rien constaté de tels.

Évidemment que s’il y avait quelque chose dans les obligations de l’ICANN qui forçait les opérateurs de registre ou bureaux d’enregistrement à enfreindre la loi européenne, cette disposition ou cette politique ne pourrait plus être exécutoire. Mais nous n’avons rien vu de tel. Nous demandons aux personnes qui ont fait partie de cette

et NCSG

FR

préoccupation de nous en dire plus et plus précisément ce que sont leurs préoccupations. Nous espérons ici même avoir davantage de discussions là-dessus et une discussion sur les faits.

Nous savons aussi qu’il y a certaines choses qui peut-être pourraient être faites. Les opérateurs de registre et bureaux d’enregistrement pour avoir de meilleures pratiques sur l’exactitude des données ou autres et peut-être que ceci leur serait utile dans le cadre de la discussion sur la NIS2, mais il n’y a pas d’obligation du point de vue des réglementaires en Europe et il n’y a pas d’État membre qui impose une telle acceptation. Nous avons entendu, nous ne connaissons pas de problèmes, mais s’il y en a, nous souhaitons les connaître parce qu’il nous faudra nous en occuper.

CHRIS BUCKRIDGE : Edmon.

EDMON CHUNG : Pour rebondir sur ce qu’a dit Becky et en réponse à Manju, je ne crois pas tout d’abord que l’intention était d’isoler ou de pointer du doigt la NCSG. Nous avons entendu Stephanie, il semblerait qu’on est d’accord déjà. Voilà pourquoi la question ne s’est pas posée.

CHRIS BUCKRIDGE : Bravo, bien joué, vous avez dit exactement ce que je voulais dire.
Stephanie.

et NCSG

FR

STEPHANIE PERRIN :

Merci beaucoup.

Ne prenez rien pour vous-mêmes. On a toujours un peu l'impression d'attaquer, mais ce n'est pas du tout cela. C'est simplement une frustration.

Une des choses que j'ai soulevées à plusieurs reprises et en vain, c'est que si quelqu'un en arrive à un dossier zélé et qu'il y a un changement de politique avec cette NIS2, cette personne va se trouver confrontée à un tribunal européen. On en arrive à une interprétation des droits humains ou d'une loi sur les droits humains. Je crois qu'il faut quand même pousser un peu.

CHRIS BUCKRIDGE :

Des commentaires supplémentaires par rapport à cela ?

Bon, il nous reste 15 minutes pour nous amuser. Est-ce que vous souhaitez soulever quelque chose ? Est-ce qu'on aurait dû vous poser une question qu'on ne vous a pas posée peut-être ?

BENJAMIN AKINMOYEJE :

Bonjour, je suis président de la NCUC.

Je voudrais faire un suivi avec Edmon pour voir comment on peut mettre en œuvre ce que vous venez de dire. Le Conseil d'Administration qui pourrait considérer le cadre d'intérêt public mondial, comment faire avancer la conversation pratiquement ? Parce qu'on a parlé dans

et NCSG

FR

notre communauté de cette question. Comment mettre en œuvre ceci ? Je ne sais pas s'il y a une conversation qui existe, qui est en cours.

EDMON CHUNG :

La brève réponse, c'est que non, cela n'existe pas. Le cadre d'intérêt public mondial a été mis en place et le pilote a été effectué. C'est un peu comme la situation ODA-ODP. Le pilote a été mis en place et il a été utilisé pour plusieurs choses. L'étape suivante, c'est de réviser comment cela s'est passé. C'est le processus suivant et ce processus suivant va également inclure, si j'ai bien compris, parce qu'il y a la considération des droits humains qui est ajoutée par les statuts, on va donc ajouter cette considération sur les droits humains. C'est un peu naturel. Est-ce que ça va ?

BENJAMIN AKINMOYEJE :

Oui, mais c'est un peu abstrait, tout cela. Ce que je sais, c'est qu'à l'équipe, on essaie de mettre en place une équipe qui va essayer de réfléchir à ce que fait l'intérêt public. J'aimerais bien savoir s'il y a une synergie avec ce travail qu'on est en train de lancer. On ne sait pas exactement comment procéder, mais les droits humains sont au centre. On pourrait exploiter, peut-être avoir un groupe intercommunautaire, là-dessus et peut-être travailler avec vous là-dessus.

EDMON CHUNG :

Oui, je pense que ce serait très bien. Lors de la dernière série sur le cadre du GPI, le Conseil d'Administration n'a cessé de dire que c'était le cadre qui avait été mis en place pour que le Conseil d'Administration l'utilise.

et NCSG

FR

Mais il serait très bien que la communauté le considère et nous fasse un feedback aussi. Je crois que ce que vous dites, c’est justement dans ce sens que ça va.

En ce qui concerne le calendrier, malheureusement, nous n’avons pas actuellement de calendrier, mais l’étape suivante, si je le comprends bien, c’est la révision du pilote et quelles sont les étapes suivantes. Je pense que ce sera le meilleur moment pour que la communauté contribue.

BENJAMIN AKINMOYEJE : Qui est la personne à contacter là-dessus ?

TRIPTI SINHA : Ben, si vous voulez, nous avons un cadre du GPI, nous avons une liste de vérification que nous allons fournir à la GNSO, si ce peut être un processus ascendant à travers des mécanismes de recommandations à introduire dans le cadre de travail du GPI de façon à intégrer cela ensuite au processus de fonctionnement de la communauté de l’ICANN. Je pense qu’il nous faut ratifier cela. Il nous faut. On aimerait recevoir votre contribution, mais je dirais que nous n’avons pas encore de calendrier concret qui n’a pas encore été élaboré. Est-ce que j’ai répondu à votre question ?

BENJAMIN AKINMOYEJE : Je voudrais savoir ce qu’on fait par la suite.

et NCSG

FR

TRIPTI SINHA : Envoyez-nous votre liste et tout ce que vous avez. Nous voulons que la communauté interagisse avec le Conseil dans ce sens. Merci.

CHRIS BUCKRIDGE : Est-ce que nous pouvons passer aux prochaines étapes ? Je savais que nous voulions que ce soit une discussion avec la communauté. Je crois qu’on y est plus ou moins arrivés.

JULF HELSINGIUS : Je crois que cela a été une bonne discussion. Cette liste de questions de vérification me paraît une excellente chose et je pense qu’on peut, à partir de là, continuer à réfléchir ensemble.

Merci, merci à tous. Cette séance est maintenant terminée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]